

Copie à la Division des Affaires Politiques du Département Politique fédéral, pour information



8 octobre 1963.

J.06.28. - RM/yj

Confidentielle

A la Division du Commerce
du Département fédéral de l'Economie publique,
B e r n e.

an	PO	HN	SF	2/2
Date	14.10.			
Visa	R.	R.	R.	R.
EPD				
Ref. p.B.34.66.Eg.0.				

Monsieur l'Ambassadeur,

Lors de l'entretien que j'avais eu à Berne le 3 septembre avec M. le Vice-Directeur Bühler, ainsi que MM. Probst et Hess du Département Politique, au sujet du problème de nos négociations avec la RAU, mes interlocuteurs avaient exprimé le désir qu'à mon retour au Caire je leur adresse un rapport qui puisse contribuer à les éclairer sur la question de savoir s'il conviendrait de reprendre prochainement nos pourparlers ou non.

Vous trouverez donc dans les lignes qui suivent mon appréciation sur la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Vous aurez reçu récemment une communication relatant les propos que le Ministre Zendo a tenus à M. Masnata qu'il avait convoqué, entrevue au cours de laquelle le Ministre de l'Economie exprima notamment son désir de reprendre les négociations.

La question est donc posée d'une façon précise et M. Zendo attend de nous une réponse; celle-ci pourrait consister, ainsi que le suggérait M. Masnata, dans une acceptation sous condition. En effet, nous manifesterions notre accord à une reprise des pourparlers au Caire, à une date à convenir, étant entendu que ces nouvelles discussions devraient tendre essentiellement à la fixation d'une valeur pour les obligations résultant des nationalisations, d'un délai pour l'exécution des transferts et d'un mécanisme adéquat pour en assurer le fonctionnement.



Subsidiairement, il pourrait être utile d'accepter la proposition de M. Zendo de convier au Caire des spécialistes en matière d'importation de produits agricoles, afin d'examiner dans quelle mesure les achats de la Suisse à la RAU pourraient être augmentés afin de faciliter l'exécution des transferts.

Voilà donc, en résumé, la manière dont se présente la question. Il y a cependant lieu, pour compléter cet exposé succinct, d'y ajouter les remarques suivantes:

1) Sans parler d'une menace de banqueroute, ainsi que la lettre-circulaire de M. Schmidheiny aux actionnaires de la Tourah le laissait prévoir, à mon avis à tort, il est un fait que la situation financière de la RAU n'a encore jamais été aussi précaire. Nous ne connaissons pas encore les résultats de la visite que le Ministre du Trésor, M. Kayssouni, est en train d'effectuer à Washington dans le but de demander une nouvelle aide financière, mais nous savons par l'Attaché financier de l'Ambassade américaine au Caire que les autorités compétentes à Washington avaient l'intention de réserver à M. Kayssouni un accueil plutôt froid, de durcir leur attitude et de demander des justifications sur l'emploi des crédits déjà octroyés à la RAU (voir ma lettre de ce jour aux Affaires politiques). Il est cependant peu probable que les États-Unis, même s'ils montrent une certaine intransigeance, s'apprêtent à laisser tomber la RAU au point de la voir sombrer dans une catastrophe financière car il courraient ainsi le risque de la pousser dans les bras du communisme et de perdre le bénéfice d'une politique qu'ils ont soutenue avec constance depuis tant d'années.

2) En tenant compte de ce qui précède, un accord sur les indemnisations au cas où nous parviendrions à une formule acceptable pour les créanciers suisses sera, on peut le craindre, un instrument fragile et d'une application difficile (nous avons d'ailleurs déjà fait une expé-

rience analogue avec notre accord de paiement). On peut d'autre part se dire que plus on attendra plus il deviendra difficile de négocier sur des bases satisfaisantes.

3) Ainsi que le relevait M. Masnata dans une de ses dernières communications, il semble exister, mais cela pourrait n'être qu'un jeu intentionnel, un certain manque de coordination entre le Ministère de l'Economie et celui du Trésor, en sorte que ce que M. Zendo pourrait prétendre réalisable aujourd'hui risquerait, par la suite, d'être contesté par celui qui tient les cordons de la bourse, c'est-à-dire M. Kayssouni.

Il y a donc là un risque dont il faut tenir compte. On peut rappeler dans cet ordre d'idées la déclaration faite récemment par M. Kayssouni au Ministre-Conseiller de l'Ambassade d'Italie au sujet des indemnisations: "J'appelle accord raisonnable un accord qui ne pèse pas de façon particulière sur l'économie égyptienne et qui ne la prive pas des bénéfices économiques et financiers des nationalisations."

Ainsi que vous pouvez le constater, les considérations qui précèdent ne présentent pas un caractère bien nouveau. La volonté de négocier me paraît indéniable chez nos interlocuteurs égyptiens mais le climat même dans lequel de prochaines négociations se dérouleraient pourrait bien être moins favorable que celui que notre délégation avait rencontré au mois de mars dernier, époque à laquelle une certaine euphorie due aux événements politiques régnait en RAU. Ce climat sera sans doute aussi influencé par l'attitude qu'adopteront les Etats-Unis. Comme me le disait aujourd'hui mon collègue italien l'Ambassadeur Magistrati, il est à craindre qu'un durcissement trop marqué à Washington ne provoque au Caire une mauvaise humeur qui se répercutera sur l'ensemble des pays occidentaux. En revanche une certaine fermeté du gouvernement américain mêlée de compréhension pour les difficultés réelles que traverse la RAU pourrait avoir d'heu-

- 4 -

reux résultats. Ils le seraient d'autant plus si les Etats-Unis prenaient en même temps dans une certaine mesure la défense des autres pays créanciers, dont le nôtre, mais tout porte à croire que dans les discussions qu'affronte actuellement à Washington M. Kayssouni c'est essentiellement des intérêts américains en jeu qu'il sera question.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

sig. Maurice